



Mélissa PANGNY

Détresse psychologique liée au travail



Mélissa PANGNY

Détresse psychologique liée au travail

Détresse psychologique liée au travail

En France, 480 000 personnes seraient en détresse psychologique au travail, dont 30 000 personnes au stade de **Burn out**. En tant que médecins généralistes, vous êtes en première ligne dans le recours au soin de ces patients. Burn out, harcèlement, stress chronique : cette formation va vous permettre de traiter des patients présentant des souffrances psychologiques en relation avec leur travail. En effet, ce sont autant de **problématiques amenées potentiellement par vos patients** et qui nécessitent de leur offrir une **écoute attentive** et des « portes de sortie » au-delà de l'action médicamenteuse s'il y a lieu. Dans cette formation, nous aborderons les **différents facteurs de risques en entreprise**, ce à quoi peut être confronté l'individu au travail : manque de reconnaissance, inadéquation moyens / objectifs, surcharge de travail par exemple. Nous évoquerons les **symptômes que le patient peut exprimer**, tant physiques que psychiques.

Nous détaillerons ensuite :

- Quelle aide pouvez-vous apporter ?
- Quelle posture pouvez-vous adopter ?
- Quelles réorientations pouvez-vous proposer pour accompagner votre patient vers un mieux-être ?

À l'aide de cas cliniques et d'exemples concrets, vous aurez **des connaissances pratiques et immédiatement applicables** lors vos prochaines consultations.

Vous disposerez également de sources documentaires pour **développer davantage votre posture dans le cas de consultations** en lien avec la souffrance au travail. À l'issue de cette formation, **vous pourrez accueillir et prendre en charge efficacement vos patients** et travailler de concert avec les acteurs spécialisés dans ces thématiques.



Ce que vous allez mettre en pratique

- Comprendre ce que sont les risques psychosociaux.
- Comprendre ce qu'est le burn out.
- Différencier le burn out de la dépression.
- Savoir identifier les causes du mal être du patient.
- Connaître la meilleure posture à adopter en consultation pour accompagner son patient.
- Connaître les différents acteurs internes et externes pour bien orienter son patient.

Cliquez ici pour vous inscrire

Le programme pour mieux comprendre et accompagner les patients atteints de détresse psychologique au travail

- 1. Introduction**
 - a. Zoom sur les risques psychosociaux en entreprise
 - b. Risques spécifiques du télétravail
 - c. Problématiques rencontrées au travail : harcèlement moral, harcèlement sexuel
 - d. Définition du burn out et de ses différentes étapes
 - e. Zoom sur le stress
 - f. Exemple de cas cliniques
 - g. Différencier le burn out d'un stress ponctuel ou d'un état dépressif
- 2. Les risques psychosociaux : définitions et cas cliniques**
 - a. Zoom sur les risques psychosociaux en entreprise
 - b. Risques spécifiques du télétravail
 - c. Problématiques rencontrées au travail : harcèlement moral, harcèlement sexuel
 - d. Définition du burn out et de ses différentes étapes
 - e. Zoom sur le stress
 - f. Exemple de cas cliniques
 - g. Différencier le burn out d'un stress ponctuel ou d'un état dépressif
- 3. La posture du médecin en consultation**
 - a. Comment cerner la « réelle » problématique du patient ?
- 4. Conclusion**
- 5. Exercices et fiches à télécharger**

Cliquez ici pour vous inscrire

PRISE EN CHARGE	DURÉE	OBLIGATION TRIENNALE
OPCO / FIFPL	14 heures	NON

Public concerné et matériels nécessaires :

Cette action s'adresse aux professionnels de la santé mentale, diplômés, du débutant au professionnel de santé aguerri. L'accès à la formation nécessite une connexion internet et du matériel informatique tel qu'un ordinateur, tablette ou smartphone.

Aucun pré-requis nécessaire.

Le type d'évaluation pratiqué :

- Nous pratiquons à chaque étape de la formation des évaluations :
- Évaluation initiale des connaissances
 - Exercices et auto-évaluations, avec correction détaillée après chaque partie.
 - Questionnaire final d'évaluation.
 - Questionnaire final d'avis sur la formation.

Informations

pratiques

Juillet 2023

NACPRO : S0320230140010

Organisme DPC N° 9105

Formation e-learning, vidéos et contenu accessibles en illimité

Éligible OPCO

Tarif : 500 €

Fiches pratiques téléchargeables et certificat validant

Période pour suivre formation : 3 mois

Groupe privé d'entraide destiné aux inscrits